

Réf : CCRH/

**Compte-rendu**  
**du Conseil Communautaire du 30 juin 2015 à 18H00,**  
**Salle du Conseil Municipal de la commune de Saint-Thomé.**

**PRESENTS :**

NOM	FONCTION	ORGANISME
BEUGNET Monique	Adjointe-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
BOSQUET Christian	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Aubignas.
BOUNIARD Philippe	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
BROC Jean-Claude	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
CHABAL Gérard	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
CHAMBERT Yves	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
COTTA Rachel	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
CURTIUS-LANDRAUD Patricia	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
DE MERCOYROL DE BEAULIEU Françoise	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
GALAMIEN Nathalie	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
GOUNON Jean-Yves	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
GRIFFE Gérard	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
JOUVE Michel	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
LEBRAT Jacques	Maire-Vice-Président.	Mairie de Valvignères.
MICHEL Jean-Paul	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
NOËL Bernard	Adjoint-Président.	Mairie de Le Teil.
PETITJEAN Gilbert	Maire-Vice-Président.	Mairie de Saint-Thomé.
PEVERELLI Olivier	Maire-Vice-Président.	Mairie de Le Teil.
RODRIGUES DE JESUS Nathalie	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie d'Aubignas.
TESTON Joël	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
VILLARD Serge	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Aubignas.
VOLLE André	Maire-Vice-Président.	Mairie d'Alba La Romaine.
OZIL Guillaume	Directeur Général des Services	EPCI Rhône-Helvie.

**Secrétaire de séance :** M. Gérard CHABAL

**Absents excusés avec procuration :**

Madame Christiane CROZIER ayant donné procuration à Monsieur Joël TESTON.  
Madame Pascale TOLFO ayant donné procuration à Monsieur Jean-Paul MICHEL.

**Absents Excusés :**

Madame Carole DOLARD.  
Monsieur Christophe MENINI.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rhône-Helvie s'est réuni en session ordinaire salle du Conseil Municipal de la commune de Saint-Thomé sous la présidence de Monsieur Bernard NOËL.

En ouverture de cette séance le Conseil Communautaire a désigné Monsieur Gérard CHABAL en tant que secrétaire de séance.

Le Compte-rendu du Conseil Communautaire du 30/06/2015 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, le Président a proposé les modifications suivantes portant sur l'intégration à l'ordre du jour de dispositions juridiques :

64-Délibération relative à la délégation du Conseil Communautaire au Président pour la modification des horaires des services publics de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

65-Délibération relative à la signature d'un avenant à la convention de fonctionnement du Pôle de Service Emploi Formation de Le Teil.

Les modifications précitées de l'ordre du jour ont été validées à l'unanimité par les membres présents de l'organe délibérant.

Le Président a informé les membres présents de l'organe délibérant des Marchés à Procédure Adaptée conclus par l'EPCI Rhône-Helvie depuis la session du Conseil Communautaire du 08/04/2015 et portant sur les travaux d'extension du CHRS et la création d'une Maison de Santé Pluri-professionnelles sur la commune de Le Teil :

**MARCHES PUBLICS A PROCEDURE ADAPTEE CONCLUS ENTRE LE 8/04/2015 ET LE 30/06/2015 :**

INTITULE DU MARCHÉ	TITULAIRE DU MARCHÉ	SERVICE	DATE	MONTANT HT
MAPA Etude Géotechnique Extension CHRS de Le Teil.	ALIOS INGENIERIE	CHRS	28/04/2015	2 200.00 €
MAPA Travaux MSP Lot N°01	SILLAC	MSP	24/06/2015	47 710.00 €
MAPA Travaux MSP Lot N°02	LUC ESCHARAVIL		24/06/2015	73 845.00 €
MAPA Travaux MSP Lot N°03	MENUISERIE THEROND		24/06/2015	16 920.00 €
MAPA Travaux MSP Lot N°04	PIOVESAN		24/06/2015	63 000.00 €
MAPA Travaux MSP Lot N°05	DAVID CARRELAGE		24/06/2015	48 016.00 €
MAPA Travaux MSP Lot N°06	ASE		24/06/2015	78 677.88 €
MAPA Travaux MSP Lot N°07	ASGTS		24/06/2015	68 540.00 €
MAPA Travaux MSP Lot N°08	BRAJA VESIGNE		24/06/2015	39 942.05 €

Concernant les deux opérations précitées, il informé le conseil Communautaire du Calendrier de réalisation. Pour la MSP, il a précisé qu'une réunion technique préparatoire au lancement des travaux qui devraient se dérouler sur la période de septembre 2015 à mars 2016 était programmée le 06/07/2015 à 14h30 avec les entreprises. Il a de plus indiqué que le 06/07/2015 à 20h00 était programmée au « Faisceau Sud » une rencontre avec les entreprises et les praticiens de santé sur le lancement officiel des travaux la présentation par les praticiens de santé du projet de santé et la signature des baux professionnels entre ces derniers et la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

Concernant les travaux d'extension du CHRS de Le Teil, le Président a précisé que la Consultation des entreprises pour la réalisation serait lancée d'ici mi-juillet 2015 dans la perspective d'un lancement des travaux courant octobre 2015 et une livraison des locaux au printemps 2016.

Le Président a de plus donné une information sur le bilan de 1ère année de fonctionnement de l'OPAH RU en précisant que plus de 1 million d'euros de travaux avait été validé dans le cadre de projets de réhabilitation de

logements réalisés pour 50% par des entreprises locales. Objectifs de l'OPAH atteints pour cette 1ère année de fonctionnement.

Le Président est ensuite passé aux points de l'ordre du jour relatifs aux votes des dispositions juridiques et budgétaires suivantes adoptées à l'unanimité des membres présents en dehors de la délibération N°D2015-50 relative à la modification des tarifs de redevances du Service Public d'Assainissement Non Collectif approuvée à la majorité (une abstention) :

### **Dispositions d'Ordres Juridiques :**

#### **Politique de la Ville :**

41-Signature du contrat de Ville entre l'Etat, la Région Rhône-Alpes, le département de l'Ardèche, la Commune de Le Teil et la Communauté de Communes Rhône-Helvie sur la période 2015-2020.

Le Président a rappelé qu'auprès des financeurs précités la Commune de Le Teil et la Communauté de Communes Rhône-Helvie interviendraient chacune dans leurs domaines de compétences pour la mise en œuvre d'actions sur les piliers suivants du contrat de ville :

- **La Cohésion sociale :**
  - Animation / Action sociale
  - Prévention / Santé
  - Education
  - Sport
- **Le Développement économique, l'emploi et la formation**
- **Le Renouvellement urbain et le cadre de vie**

Monsieur Olivier PEVERELLI Maire de Le Teil et Vice-Président de la Communauté de Communes Rhône-Helvie est intervenu sur le contrat de ville en précisant qu'en parallèle la commune de Le Teil s'était positionnée dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine pour bénéficier de financements de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

#### **Economie :**

42- Demande de subvention à l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Région dans le cadre du contrat de ville en vue de la création d'un service d'orientation et d'accompagnement des porteurs de projets de création et/ou reprise d'activité économique de proximité.

L'objectif de cette action intégrée au contrat de ville est le recrutement d'un chargé de mission pour une durée de trois ans basé dans un local situé dans le quartier « cœur de ville » de Le Teil qui aura pour mission d'accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches de création ou de reprise d'activités économiques (commerces de proximité notamment). Ce chargé de mission sera l'interface entre le porteur de projet et les structures d'accompagnement à la création d'entreprises (Plateforme Ardèche Sud Initiative, Pépinières d'Entreprises, Chambres consulaires, ADIE, ARCHER...). Il devra aussi travailler en lien avec le projet de renouvellement urbain de la commune et être force de proposition notamment sur l'organisation du commerce de proximité au Teil avec en perspective le contournement Nord de la RN 102.

#### **Administration Générale :**

43-Création d'une commission intercommunale « accessibilité ».

Cette commission dont les membres seront désignés par le Président de l'EPCI Rhône-Helvie sera composée de représentants élus et techniciens de l'EPCI, de représentants de la population et d'associations d'handicapés notamment.

Pour l'EPCI Rhône-Helvie cette commission devra notamment travailler sur la question de l'accessibilité aux personnes handicapées de son patrimoine bâti en lien avec la mise en place de l'Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmée) à déposer en Préfecture de l'Ardèche au plus tard le 27 septembre 2015.

44-Constitution d'un groupement de commande en vue de la passation de marchés publics d'assurances, de fournitures administratives et de produits d'entretien.

Ce groupement de commande s'inscrit dans le cadre de la mutualisation des achats entre l'EPCI Rhône-Helvie et ses communes membres dans une logique d'optimisation des dépenses publiques.

Dans le cadre de ce groupement, la Communauté de Communes Rhône-Helvie sera identifiée comme coordonnateur responsable de la constitution des marchés, de l'analyse des offres et du choix des prestataires. La signature des marchés, la notification et le suivi incombera à chaque collectivité membre du groupement.

45-Adhésion de la Communauté de Communes Rhône-Helvie au Syndicat Mixte des inforoutes de l'Ardèche en lieu et place de ses communes membres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

46-Adhésion de la Communauté de Communes Rhône-Helvie à la compétence « facultative » Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergie partagés du Syndicat Départemental d'Electrification de l'Ardèche en lieu et place de ses communes membres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### Action Sociale :

47- Conditions d'utilisation et de fonctionnement de l'ensemble immobilier constituant la Maison de Santé Pluri-Professionnelles de Le Teil.

#### Urbanisme :

48-Modification statutaire de l'EPCI Rhône-Helvie portant sur la prise de compétence « Elaboration, révision et suivi de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

Cette modification statutaire fait suite aux réunions de travail organisées en collaboration entre l'EPCI et ses communes membres. Parallèlement à la prise de compétence, une conférence intercommunale sera à réunir courant octobre 2015 afin de déterminer les modalités de collaborations entre l'EPCI et ses communes membres sur l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Avant le 31/12/2015 le Conseil Communautaire de l'EPCI Rhône-Helvie devra délibérer pour fixer les modalités d'élaboration du PLUI.

#### Environnement :

49-Modification du règlement du Service Public d'Assainissement non collectif.

Ladite modification porte sur la réduction de 8 ans à 6 ans de la fréquence de réalisation des contrôles périodiques de bon fonctionnement des systèmes d'assainissement non collectif.

50-Modification des tarifs de redevances de contrôles dans le cadre du fonctionnement du SPANC.

Type de contrôle	Montant de la Redevance	Type de paiement
Contrôle Conception	75.00	Forfaitaire, payable au coup par coup.
Contrôle réalisation	75.00	Forfaitaire, payable au coup par coup.
Contrôle Diagnostic. Etat des lieux de l'existant	100.00	Forfaitaire, payable au coup par coup.
Contrôle diagnostic Vente	120.00	Forfaitaire, payable au coup par coup.
Contrôle de bon fonctionnement	80.00	Forfaitaire, payable au coup par coup.

51-Actualisation des tarifs des apports des professionnels sur les déchetteries de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

Cette actualisation des tarifs des apports des professionnels sur les déchetteries de la Communauté de Communes Rhône-Helvie fait suite à la signature d'un nouveau marché sur les reprises de matériaux des déchetteries par le SYPP auquel adhère la Communauté de Communes Rhône-helvie.

### Tarifs professionnels:

Matériaux	Tarif au m3
Encombrants	14.00€
Cartons	4.50€
Bois	11.20€
Déchets Verts	8.90€
Gravats	13.50€
Ferrailles	0€

### Culture:

52-Modification des tarifs applicables dans le cadre du fonctionnement du bistro du REGAIN.

Cette modification porte sur l'adjonction de nouveaux tarifs pour des entrées dans le cadre de l'organisation de concerts et de nouveaux produits à consommer sur place.

### Petite-enfance/Jeunesse :

53-Modification du règlement de fonctionnement des structures multi-accueil de la petite-enfance « La Ribambelle » et « Les Quinsous ».

Cette modification du règlement de fonctionnement des structures multi-accueil de la petite-enfance « Les Quinsous » d'Alba La Romaine et « la Ribambelle » de Le Teil porte sur la réduction du nombre de jours de carence actuel de 3 jours (le 1<sup>er</sup> jour d'absence et les 2 jours calendaires qui suivent), à 1 jour (le 1<sup>er</sup> jour d'absence), à titre expérimental pour une année et à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

### Personnel :

54-Contrat d'assurance SOFCAP « Risque statutaires des agents » de l'EPCI Rhône-Helvie.

Ce contrat prévoit la couverture des agents de l'EPCI à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015 pour les risques suivants :

#### ☛ Pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :

Tous risques : décès + accident du travail (accident de trajet, accident de service et maladie professionnelle) + maladie professionnelle + longue maladie + maladie de longue durée.

**Taux : 2.17%**

#### ☛ Pour les agents non titulaires hors contrats de droit privé :

Tous risques : accident du travail (accident de trajet, accident de service) + maladie grave + maternité + maladie ordinaire avec franchise de 15 jours par arrêt.

**Taux : 1.65%**

55-Modalités d'organisation des astreintes au sein des services de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

### Dispositions d'ordres Budgétaires :

56-Vote de la Dotation de solidarité Communautaire à reverser aux communes par l'EPCI Rhône-Helvie au titre de l'année 2015.

#### DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE PAR COMMUNE 2015:

	Part Fixe	Part Variable	DSC 2015
Alba la Romaine	6 000,00 €	2 831,07 €	8 831,07 €
Aubignas	6 000,00 €	1 242,08 €	7 242,08 €
Le Teil	6 000,00 €	13 326,75 €	19 326,75 €
Saint-Thomé	6 000,00 €	1 343,29 €	7 343,29 €
Valvignères	6 000,00 €	1 256,80 €	7 256,80 €
<b>Total</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>50 000,00 €</b>



57-Vote de l'attribution de compensation à reverser par l'EPCI Rhône-Helvie à ses communes membres au titre de l'année 2015.

**Attribution de compensation à reverser aux communes au titre de l'année 2015:**

	Produit Net de TP 2000	Compensation TP (Part Salaires)	Dépenses de transfert Petite-Enfance	Dépenses de Transfert Tourisme	Dépenses de Transfert Culture (Cinéma/Bibliothèques)	Dépenses de Transfert Jeunesse.	Dépenses de transfert charges indirectes.	ADS	Montant de l'Attribution de Compensation Prévisionnelle 2015
<b>Le Teil</b>	1322120,35	205715,00	34410,26	42888,34	388304,30	351349,23	25000,00	25175,50	<b>660707,72</b>
<b>Alba</b>	86364,00	17992,00	0,00	<b>3725,68</b>	<b>8670,76</b>	0,00	0,00	4797,10	<b>87162,46</b>
<b>Aubignas</b>	25849,00	9638,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1080,90	<b>34406,10</b>
<b>Saint-Thomé</b>	2384,00	188,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3339,70	<b>-767,70</b>
<b>Valvignères</b>	18303,00	5258,00	0,00	0,00	<b>541,41</b>	<b>5178,65</b>	0,00	1408,80	<b>16432,14</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1455020,35</b>	<b>238791,00</b>	<b>34410,26</b>	<b>46614,02</b>	<b>397516,47</b>	<b>356527,88</b>	<b>25000,00</b>	<b>35802,00</b>	<b>797940,72</b>

58-Attribution d'une subvention d'un montant de 7000€ à l'association la Cascade dans le cadre du dispositif EAC portant sur l'élaboration d'un parcours artistique avec deux artistes de cirque Julien POSADA ET Julia FIGUIERE, et la classe de 6ème1 dans le cadre d'une résidence de création au collège Chamontin de la commune de Le Teil.

59-Attribution d'une subvention EAC d'un montant de 21 000€ à la Cie Emilie VALANTIN dans le cadre du dispositif EAC portant sur un projet lié au développement de l'éducation aux Arts et à la Culture intitulé « Fête des Ombres ».

60-Attribution d'une subvention de 260€ à l'association Le Teil Court dans le cadre de l'Édition 2015 du Taril de Montagut.

61-Signature d'un contrat de prêt à annuité réduite avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône-Alpes d'un montant de 550 000€ sur une durée de 25 ans au taux de 2.11% dans le cadre du projet de création d'une Maison de Santé Pluri-Professionnelles sur la commune de Le Teil .

62-Demande en remise gracieuse du régisseur de la régie d'avance et de recette du service jeunesse de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

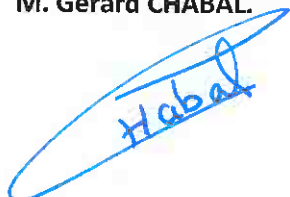
63-Décision Modificative N°01 au Budget PRINCIPAL 2015.

64-Délégation du Conseil Communautaire au Président pour la modification des horaires des services publics de la Communauté de Communes Rhône-Helvie.

65-Avenant à la convention de fonctionnement du Pôle de Service Emploi Formation de Le Teil avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'ardèche Méridionale jusqu'au 31/01/2016.

Le Président a ensuite levé la séance à 19H50.

Le secrétaire de séance.  
M. Gérard CHABAL.



Le Président,  
M. Bernard NOËL.

